



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



LA FOIRE NATIONALE DES SEMENCES se tiendra à Paris, Parc des Expositions, du 19 au 27 janvier. Elle coïncidera avec le 8<sup>e</sup> Salon de la Machine agricole.

A NEVERS se tiendra, les 18, 19, 20 janvier, le Grand Concours annuel des animaux reproducteurs de la race nivernaise et des animaux de boucherie.

PENSIONNES DE GUERRE : Un décret ministériel du 16 octobre dernier proroge, jusqu'au 31 décembre 1929, les dispositions des décrets antérieurs, accordant la franchise postale à la correspondance adressée aux Sections départementales des Pensionnés, pour les victimes de la guerre.

RADIO-COMMUNIQUES : Chaque mercredi, à 13 h. 30, l'Association des Producteurs de viande renseigne, par T. S. F., les agriculteurs sur la situation du marché de la viande et les faits pouvant les intéresser.

POLICE DES ROUTES : 40 gendarmes spéciaux vont être chargés d'assurer la police des grandes routes et de percevoir directement les amendes. Ces militaires porteront un brassard de couleur bleu gendarme (matériellement) sur lequel sera brodé, en argent, l'insigne des conducteurs d'automobiles de l'armée.

NOTRE COOPERATIVE VOUS FACILITERA UN MEILLEUR PLACEMENT DE VOS PRODUITS. CONSULTEZ-NOUS DES A PRÉSENT.

CROISSANCE DES VEAUX : Le professeur Déchambre indique que la qualité de lait pour obtenir un gain d'un kilo poids vif est de : 9 litres 500 la première semaine ; 10 litres de la deuxième à la quatrième semaine ; 11 litres 500 de la cinquième à la huitième ; 12 et 13 litres pour les semaines suivantes ; d'où intérêt à ne pas trop prolonger la période d'engraissement.

INTOXICATION DU BETAIL : Certains conifères, comme les pins, les sapins, les cèdres et les ifs, causent des intoxications aux animaux. L'if est particulièrement dangereux pour les bœufs et les chevaux.

PEAUX DE LAPINS : Il vient de se constituer au Mans, sous le patronage de la Société d'Aviculture de la Sarthe, un syndicat de vente de peaux de lapins, plumes et d'œufs, pour les éleveurs du département.

L'ACIDE SULFURIQUE, pour le traitement des mauvaises herbes dans les céréales, se généralise de plus en plus. Dans la Beauce, le Syndicat de Chartres en a livré plus de 1.050 tonnes à la dernière campagne.

EN BELGIQUE, région de Termonde, des inondations causent de véritables catastrophes. Huit mille cultivateurs ont leurs demeures et leurs champs ravagés. Des scènes de désolation se produisent devant ces foyers bonheurs, qui entraînent tout !

EN ANGLETERRE, les statistiques agricoles annoncent une diminution du nombre de chevaux, vaches et moutons ; celui des porcs s'est accru de 10 % environ, 80.000 hectares de terres sont cultivées, en moins que l'année dernière.

LES VIGNERONS RUSSES du Caucase, désireux de reconstruire leur vignoble, viennent de faire l'acquisition, en France, de plants et d'outillage complet de viticulture.

EN ALGERIE : La culture des oranges est menacée, du fait de l'insuffisance des prix payés aux producteurs ; ces derniers ont tendance à remplacer les oranges par le vignoble. Notre marché des oranges deviendra-t-il à la merci des planteurs espagnols ou italiens ?

AUX ETATS-UNIS, les journaux agricoles sont très répandus, 4 fermiers au moins sur 5 en lisent au moins un.

### Pour réussir l'Elevage du Lapin

Trop souvent, dans les campagnes, nous avons recueilli les plaintes de personnes qui ne réussissent pas leur élevage de lapins et qui, dégoûtés de cet insuccès, étaient sur le point de tout abandonner, si ce n'était chose déjà faite.

Eh ! oui ; Jeannot lapin donne parfois du fil à retordre ; mais quelle est l'entreprise exemple d'alcès et qui ne donne aucun soucis ? A vrai dire, nous n'en connaissons pas — même la culture des champignons, dans les caves de la région de Paris, nécessite bien des soins.

A quoi attribuer ces échecs ? Comment y remédier ? Comment réussir un élevage familial, pour la consommation à la ferme et aussi pour la vente sur le marché ? Quels soins nécessite le lapin à fourrière et quels débouchés ? C'est ce que nous verrons dans ce Bulletin, au cours de cette saison.

Nous laisserons de côté l'élevage industriel du lapin, qui n'intéresse qu'une petite catégorie d'éleveurs. Du reste, les principes d'hygiène et les soins sont les mêmes ; il n'y a que les risques, qui sont plus grands, et le problème de l'alimentation économique, qui est plus ardu, si l'on prétend surtout réaliser de gros bénéfices.

#### UN PEU D'HYGIENE

Le manque d'hygiène est la principale cause des insectes. Il favorise, entretient et développe les germes des maladies, des funestes épizooties, qui déciment en peu de semaines tout un élevage.

Si le lapin sauvage (ou de garenne) est de tempérament rustique, parce qu'il vit en liberté, le genre « lepus domestique », autrement dit lapin domestique, est plus sujet aux épizooties, parce qu'il se trouve renfermé dans des locaux étroits, au milieu de ses congénères, et aussi que sa nature, affaiblie, sélectionnée par la main de l'homme, est plus délicate, comme celle de tout animal plus ou moins rare.

Notre lapin domestique, qui a subi plusieurs transformations, plusieurs améliorations, quant au poids (pour la chair) ou quant à son pelage (pour la fourrure), dérive en effet du lapin sauvage qui, lui, présente un volume bien moindre et pèse environ un kilogramme, alors que nos races domestiques arrivent à cinq, sept ou huit kilos (le Normand, le Blanc de Vendée, le Géant des Flandres, par exemple).

Il nous faut donc veiller, avant tout, aux conditions hygiéniques du local où nous enfermions nos lapins. Peu importe le genre de construction (bois, briques, ciment, etc.), pourvu que nous observions les règles fondamentales de l'hygiène en mettant nos animaux dans un endroit sain, exempt d'humidité, bien aéré et éclairé. Il faut une ouverture suffisamment grande, pour permettre le nettoyage et la désinfection périodique de toutes les parois, de tous les interstices où peuvent se loger les parasites et les germes de maladies. Enfin, nous devons donner à nos lapins une abondante litière sèche, la renouvelant fréquemment.

Pour bien désinfecter les locaux, on commencera par enlever la litière et gratter les déjections, qui se sont entassées dans les angles, avec une raclette et un balai. On pratiquera ensuite une pulvérisation, ou un badigeonnage, soit avec une solution d'eau de javel à 10 %, ou de crésyl à 4 %, ou de formol à 1 %, soit encore avec différents désinfectants mis en vente dans le commerce. On devra laisser sécher deux jours avant de remettre de la nouvelle litière. Avoir soin de désinfecter également les augettes, les abreuvoirs, tous les ustensiles, surtout si ces derniers ont servi à des malades.

#### UN BON LOGEMENT

Malheureusement, dans nos campagnes, ces règles ne sont pas toujours observées, soit qu'on les ignore, soit qu'on ne veuille pas les suivre par négligence, parce qu'on considère souvent les lapins comme des parents pauvres. On s'en occupe à temps perdu, quand on a fini de soigner les autres animaux, et on les nourrit au petit bonheur. Quant à leur logement, il est quelquefois pitoyable, exposé au froid, à l'humidité, sans écoulement d'urine, la litière rarement renouvelée, qui se tasse de plus en plus sous les animaux, dégageant du gaz ammoniacal et rendant le petit espace, très oxigène, des plus malsains.

Comment voulez-vous réussir un élevage, si petit soit-il, dans ces conditions ? Il est

même étonnant qu'il n'y ait pas davantage d'épidémies chez certains éleveurs, vraiment par trop négligents.

Comme habitation, nous choisirons la construction la plus économique, à la condition que chaque case soit suffisamment vaste, d'accès facile, permettant l'écoulement des urines, un bon nettoyage et une désinfection méticuleuse. Il faudra qu'elle procure à nos lapins un logement sain, bien éclairé et bien aéré ; l'humidité et le manque d'air étant très préjudiciables à nos animaux. Nous insistons sur ce point capital, sans crainte de nous répéter.

Quel est le genre de clapiers le plus pratique ? Il en existe des quantités, plusieurs fabricants s'étant ingénies à construire différents modèles, à cases superposées, facilement démontables, avec façade grillagée et râteliers pour les fourrages. Il n'est pas nécessaire de faire de coûteuses installations, surtout pour un élevage familial. Très souvent l'agriculteur construit lui-même, à temps perdu, pendant les mauvais jours d'hiver, des petites cases, avec des vieilles caisses, des débris de planches, de vieux tonneaux, voire même des briques, et du mortier. En tenant compte des conditions d'hygiène ci-dessus indiquées, ces constructions peuvent être d'excellents clapiers. Les niches des mères doivent, naturellement, être plus spacieuses que celles des autres lapins.

Le lapin étant très gaspilleur, il sera bon de disposer, dans sa case, un petit râtelier, bois ou métal, qui évitera la perte et la souillure des fourrages.

En observant strictement ces règles et en distribuant une nourriture saine, bien appropriée au genre d'élevage que l'on poursuit et à la saison (nous aurons occasion d'en reparler), on écartera les risques de mortalité et l'on met dans son jeu toutes les chances de réussite.

R. FAIVRE,

Aviculteur diplômé de l'Etat.

### Règlementation de l'Abatage du Châtaignier

Une loi relative à l'abatage du châtaignier, vient de paraître au « Journal Officiel » du 27 décembre. En voici le texte :

Article premier. — Tout propriétaire ou exploitant désirant abattre plus de vingt châtaigniers dans l'année, sera tenu d'en faire une déclaration par écrit au préfet du département, au moins un mois avant l'époque fixée pour l'abatage.

Cette déclaration devra indiquer : 1° Le lieu du coupe ; 2° Le nombre d'arbres à abattre ; 3° Si la maladie de l'encercle existe dans la châtaigneraie.

L'exploitation des bois taillis est exempte de toute déclaration. Article 2. — Dans les cas prévus à l'article premier de l'article premier, l'abatage reste libre sous réserve des conditions suivantes :

- 1° Chaque châtaignier abattu sera remplacé, soit par un rejet de la souche, soit par un sujet nouveau qui devra être planté avant l'expiration de la deuxième année qui suivra celle de l'abatage ; 2° Le pâturage des chèvres est interdit pendant trois ans, dans les plantations nouvelles et dans les châtaigneraies en voie de reconstruction.

Art. 3. — Les châtaigneraies où la maladie de l'encercle aura été constatée, sont exemptes de l'art. 2, mais le propriétaire ou l'exploitant sera tenu de se conformer aux prescriptions du service chargé de la défense contre la maladie.

Art. 4. — Toute personne ayant contrevenu aux dispositions de la présente loi relatives au remplacement des châtaigniers, sera passible d'une amende de 50 à 500 francs.

Les contraventions relatives à l'exercice du pâturage pourront entraîner une amende de 5 à 10 francs.

L'article 463 du code pénal est applicable aux pénalités prévues.

Art. 5. — Les dispositions de l'art. 5 de la loi du 16 août 1913 accordant des subventions en argent et en nature aux départements, communes, associations et parti-

### Un Brin de Gaussette...



— Tu verras, mon cher Hypolite, d'ici quelques années, on se servira d'avions à la campagne.

— C'est y que tu deviens piqué sur tes vieux jours, mon pauvre Jeannot ?

— Je te dis qu'on verra ça avant peu. Voilà douze ans, que je disais ça à mon ami Barazer, dans les tranchées, quand on regardait tous les deux nos oiseaux de chasse, attaquer les Fokkers boches. Crois-tu donc que ça ne peut point servir aussi en temps de paix ?

— Pour aller à la foire de Nantes ou pour promener les gosses ?

— Plaisante pas, mon vieux « Popo ». Autrefois, quand on disait à nos grands-pères qu'on allait fabriquer des voitures qui marcheraient seules, sans chevaux, ils se mettaient itou à hausser les épaules. Tu te souviens des premiers « teuf-teuf » qu'on a vus vers 1907. Qui qu'aurait cru que quelques années après, on aurait fait des 40 chevaux, gazant à plus de cent à l'heure ?

— Ouais, mais tout ça c'est pas de l'aviation. Y en a trop qui cassent leur pipe là-dessus, pour nous faire envie d'y monter.

— Ça se tassera, mon cher Polyte. Je veux dire, ça se stabilisera un peu, comme le franc...

— C'est pareil à une bonne fumure, faut que ça soit un peu équilibré ! Je ne dis pas que ça ne sert pas pour les missionnaires qui voyagent en Amérique, mais que veux-tu que ça nous serve à la campagne, mon pauvre Jeannot ? Que veux-tu f...iches de ça ?

— Sais-tu qu'on s'en sert déjà pour prendre des photos de parcelles de terre, pour établir des plans précis de grandes propriétés, et des remembrements de cadastre. Y a rien de plus juste que ces photos prises en avion.

— Pour sûr ! ces cochons de boches y savaient bien nous réperer avec leurs saucisses.

— Dans les colonies on utilise les avions pour signaler les incendies de forêts et aider à les combattre. Pourquoi on ne jetterait point des bombes asphyxiantes pour étouffer les foyers d'incendie et qu'on ne s'en servirait pas chez nous ?

— Tu me dis ça ! Je n'ai qu'un taillis comme forêt, que veux-tu que ça me fasse ? Si encore ça épanouit l'acidité sur mon blé...

— C'est justement ce qu'on est en train d'étudier. En Allemagne et aux Etats-Unis, on a déjà fait des essais, sur des grandes surfaces, pour traiter des cultures de blés et des plantations de coton. On peut lancer des poudres insecticides en un clin d'œil et traiter des hectares.

— Nom d'une pipe ! Faudrait pas s'tromper et verser l'acidité sur la bobine du voisin qui serait en train de regarder l'avion !

— Ce sont les petits dangers du métier. Mais écoute : quand il y aura menace de grêle, ou de gelées blanches, vite trois ou quatre loopings au-dessus des vignes et on les protégera avec un petit nuage artificiel. Tu piges d'ici, si on l'avait fait c'année pour nos muscadets ?

— Je ne te vois point faisant des loopings, ni allant charner avec ton « zinc ». — Mon vieux Polyte, il se passera peut-être plusieurs récoltes d'ici-là. Mais tu sais bien, faut jamais dire : « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau ». On ne sait point ce que nous réserve l'avenir ? C'est une question de « z'ailles ».

MAITRE JEANNOT.

culiers, en raison de l'importance des travaux ou études exécutés par eux pour le reboisement, sont applicables aux châtaigneraies.

Art. 6. — Les offices agricoles départementaux seront autorisés à accorder sur les subventions dont ils disposent, des encouragements à la constitution des pépinières de châtaigniers, à la distribution gratuite de plants et à des plantations nouvelles.

Art. 7. — Un décret contresigné par le ministre de l'Agriculture déterminera les conditions d'application de la présente loi dans les départements où la culture du châtaignier lui semblera devoir être encouragée.

### A ANGERS

## La Foire aux Vins d'Anjou

La 24<sup>e</sup> Foire aux Vins d'Anjou s'est tenue du samedi 5, au mardi 8 janvier, sur la grande place du Champ-de-Mars. Elle a attiré, comme les années précédentes, une foule de vigneron, d'acheteurs, d'amateurs de bons vins venus des quatre coins du Maine-et-Loire, des départements voisins, de Paris, voire même du Midi, pour opérer leurs achats des meilleurs crus de l'Anjou.

Le froid assez intense qui régnait dans la région, a peut-être ralenti le flot des visiteurs, des curieux ; mais il a permis aux vrais amateurs, aux courtiers et négociants de déguster plus à leur aise, de mieux fixer leur choix. Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer plusieurs personnalités marquantes, de notre vignoble Nantais, qui étaient venues, elles aussi, goûter le nouveau vin de l'année, chez nos amis et voisins les viticulteurs d'Anjou et tirer quelques leçons de cette 24<sup>e</sup> Foire, ce qui souligne toute l'étendue de nos intérêts communs.

Au fait, quels sont les principaux avantages de ces Foires Viticoles ? Il y en a deux qui priment tous les autres.

1° De permettre aux acheteurs étrangers à la région, de trouver réunie, toute la gamme des vins et de pouvoir choisir le cru désiré. S'ils sont de gros acheteurs, ils peuvent ensuite se rendre à coup sûr, sans titubement, au collier du vendeur, pour traiter l'affaire.

2° D'instruire les vigneron qui, par ce contact de quelques jours, échangeant mutuellement des idées, des conseils, sur les procédés de vinification, ou les traitements de leur vigne, ce qui est profitable aux intérêts de chacun.

On pourrait citer un troisième avantage : celui de faire connaître, apprécier sa marchandise et par là même d'en trouver un débouché meilleur.

Les vigneron de l'Anjou ont-ils bien compris tous l'intérêt que leur offre une telle manifestation ? Nous nous permettrons d'en douter, si nous considérons le chiffre relativement minime des exposants : 150 environ... pour 30.000 viticulteurs angevins !

Il y a certes là une bonne propagande à mener, si l'on veut généraliser les bonnes méthodes viticoles et améliorer la vente du vin.

En entrant dans ce grand baraquement-exposition, le nouvel arrivant est frappé par cet alignement de petites « cages » métalliques, où les exposants ramassent précieusement leurs bouteilles. « L'oiseau », certes, ne reste pas en cage, car les visiteurs s'approchent, le verre tendu, tandis que l'hôte verse aimablement un peu de son précieux jus de raisin — probablement du meilleur ! C'est le moment solennel : l'œil se plaît à caresser le verre, dont la couleur est séduisante ; puis c'est au tour de l'odorat — le nez est un précieux organe pour le vigneron. — Enfin, après avoir flâté le palais, le vin coule lentement, laissant comme le regret d'un plaisir trop vite passé.

Il est vrai que l'on peut recommencer

l'opération au stand voisin et faire ainsi le tour de l'exposition. Nous l'aurions fait volontiers, si notre guide — un fin connaisseur, que nous ne nommerons pas, pour ne pas blesser sa modestie — ne nous avait conduit, véritablement à coup sûr, chez les meilleurs vigneron.

Vous voulez leurs adresses ? Nous ne les nommerons pas ici, pour ne pas faire de jaloux, ni être accusé de faire de la « publicité alimentaire ». Partout nous ayons reçu le meilleur accueil et les noms, inscrits sur des grandes pancartes de calicot, classant les exposants d'après leurs régions : Côteaux du Loir, Côteaux de la Mayenne, Côteaux de l'Aubance, Côteaux du Saumurois, Côteaux de Montsoreau, Côteaux du Layon, etc... vous remémorant autant de bons crus, qui vous font venir... le vin à la bouche — un vin qui vous semble un peu doux comparé à notre vin sec du Pays Nantais, mais qui se laisse boire ! Les Angevins, depuis quelques années, n'ont guère été plus chanceux, que nos vigneron à Muscadet, pour leurs récoltes : Bonne qualité, mais petite quantité ; d'où des prix relativement élevés.

Nous disons « relativement », pour l'acheteur ; mais pour le viticulteur, même à ce tarif, vu la petite quantité ramassée, il couvre difficilement ses frais.

Quels sont les prix qui ont été pratiqués ? On peut dire de 1.200 fr. à 1.800 fr. la pièce de 220 litres, prise au collier du vendeur, livraison vers mars. Le cours moyen a été de 1.500 à 1.600 francs.

Quant au prix de la bouteille d'Anjou, ça dépend du vin et peut-être aussi de la tête ou du client ; nous voudrions dire : prix d'amis, ou prix fort. Il s'en est traité à 10, 12 et 13 fr. la bouteille, livraison mars. Certains « rosés » de Gâtineau, de Saint-Marc et de Cabernet se sont vendus moins cher.

Plusieurs vigneron angevins vendent leurs bouteilles à Paris, dans de grandes maisons de vins ou restaurants ; mais le port, l'emballage, les droits, etc... grevont assez les frais et majorent les prix. Rien que l'habillage d'un vin, revient à 1 fr. 90 minimum par bouteille.

Il faut compter : bouteille 0 fr. 75, bouchon 0 fr. 15, étiquette 0 fr. 10, capsule et pose 0 fr. 10, paillasse 0 fr. 15, caisse (moyenne par bouteille) 0 fr. 50, droites 0 fr. 15 = 1 fr. 90 par bouteille, sans compter le transport et la commission à l'agent de vente, si celle-ci s'opère par un intermédiaire.

1928 est une véritable année pour faire de la bouteille. Certains préfèrent boire l'Anjou frais ; d'autres préfèrent le vieux. C'est une affaire de goût personnel, que nous ne cherchons pas à trancher. Nous avons voulu donner simplement, par ces quelques notes, à nos amis de Loire-Inférieure, un aperçu de cette Foire Viticole d'Anjou. Si nous nous y sommes délectés, nous y avons aussi puisé des idées, pour notre prochaine Foire à Muscadet, car il faut toujours joindre l'utile à l'agréable.

S. DU PENARD.

## A PROPOS de l'AUGMENTATION des RENDEMENTS

Il semble être devenu une banalité en matière agricole que de traiter des possibilités d'augmentation des rendements, principalement par des façons culturales appropriées et l'emploi abondant et judicieux des engrais complémentaires. Mais est-il rien de banal en agriculture, et surtout quand on voit l'étendue des progrès qu'il serait facile de réaliser, est-il jamais inutile de répéter les mêmes choses aux agriculteurs, dont la majorité n'avance qu'à pas comptés vers le progrès, dont elle se méfie instinctivement, retenue en arrière par la routine, ennemie par principe de toute nouveauté.

C'est dans cet ordre d'idée que nous permettons de rappeler une fois de plus aux lecteurs du « Bulletin du Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure », les possibilités très grandes d'augmentation de rendement de toute culture par un travail plus soigné du sol, et surtout par un

emploi plus abondant des engrais complémentaires, azotés, phosphatés et potassés, qui sont trop souvent, les uns ou les autres, complètement négligés, au grand détriment des récoltes.

Nous nous bornerons aujourd'hui à mettre sous les yeux de nos lecteurs un exemple très frappant qui nous est suggéré par la lecture d'un article que M. Lafite a fait paraître dans le numéro de novembre de « La Grande Revue Agricole », sous le titre : « La production du blé en Champagne ». M. Lafite, lauréat de la prime d'honneur de la Marne en 1926, exploite, près de Reims, la grande Ferme des Anglais, que nous avons eu le plaisir de visiter il y a quelques années. Cette visite, extrêmement intéressante et instructive, nous permet aujourd'hui d'apprécier encore davantage l'article de M. Lafite, écrit en réponse à certaines affirmations de M. Florimond Desprez, le réputé producteur de semences

électionnées de Templeuve (Nord), dans sa communication faite l'été dernier à la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord et de l'Île-de-France.

M. Florimond Desprez, après avoir cherché à démontrer la supériorité du Nord et de l'Île-de-France comme régions productrices de blé, critiquait en ces termes les statistiques officielles des rendements en 1927 :

« Peut-on vraiment admettre, par exemple, que pour la Marne, composée en grande partie de terres calcaires, où la craie affleure à la surface du sol, le rendement en blé, en 1927, ait été de 22 qx 5, alors que, d'après ces mêmes statistiques, le rendement moyen de la région du Nord, comprenant les grosses plaines de Flandres, les belles cultures du Santerre, du Laonnais, du Soissonnais, les greniers à blé de Brie et de Beauce, c'est-à-dire les meilleures régions agricoles de tout le pays, ce même rendement moyen ne serait que de 22 quintaux seulement. »

Cet étonnement de M. Florimond Desprez en face des hauts rendements de la Marne, étonnement qui se transforme même vite en quasi-certitude d'une erreur dans les statistiques, suggère à M. Lafite des réflexions suivantes :

« Nombreuses sont encore les personnes qui pensent que la Champagne est une région désertifiée, pauvre, où hormis la vigne, les récoltes sont maigres et l'agriculture peu prospère. Non seulement c'est l'avis des profanes, mais aussi de certaines compétences agricoles. Nous imaginons que notre province doit leur être totalement inconnue et qu'on se contente de l'apprecier en se basant sur une réputation ancienne et peu favorable qui demeure fort difficile à modifier, nous en convenons. Pour ceux qui ont vu l'examen de nos cultures n'a dû être que rapide et superficiel. Et puis, il y a ce qualificatif de « pouilleuse », qui est ajouté volontiers, presque comme un leitmotiv, quand on désigne la Champagne ; pour peu que l'on soit imaginaire, il suggère sans doute la pire des résolutions. Il en résulte que l'on ignore encore, on hésite à admettre, dans le grand public en général et même dans certains centres où milieux agricoles, les progrès considérables qui ont été réalisés progressivement par notre agriculture régionale depuis une trentaine d'années. »

Ces progrès ont été tels qu'il paraît très normal à M. Lafite de voir affecter à la Marne le rendement moyen de 22 quintaux à l'hectare pour 1927. « Contrairement à ce qu'on pense M. Desprez, il ne faut pas perdre de vue — ajoute M. Lafite — que les terres crayeuses de Champagne sont très favorables à la culture du blé, pourvu qu'on sache les travailler et qu'on leur fournisse les engrais nécessaires.

« Autrefois, certes, les sols champenois étaient ingrats. Ils rappelaient peu. Les cultivateurs se donnaient beaucoup de mal pour n'obtenir que de maigres résultats. Cet entraînement à travailler beaucoup pour récolter peu, a eu pour conséquence de faire d'eux des praticiens pour la plupart émérites et comptant parmi les meilleurs du pays.

« A cela il faut ajouter l'heureuse influence des engrais complémentaires, en particulier des engrais potassiques. L'utilisation de la potasse a transformé les terres. Les sols pauvres sont devenus d'une bonne fertilité moyenne. Bien d'autres raisons superposées sont aussi la cause de leur amélioration : les façons culturales nombreuses et suivies, qui permettent de réaliser une propreté presque absolue, les quasis-labours, l'approfondissement des labours, les fumures plus fréquentes, l'augmentation des prairies artificielles... Et puis nos terres ont l'avantage d'être saines. Elles s'égoûtent vite. L'excès d'humidité n'est jamais à craindre. Il en résulte que les maladies cryptogamiques occasionnent moins de dommages qu'ailleurs, surtout si le printemps est très pluvieux. Les dégâts sont relativement limités. »

Ainsi donc, voilà une région, la Champagne, qui avait, il y a trente ans, une telle réputation de terre de mauvaise qualité, qu'on la considérait comme une région désertifiée, incapable de porter des récoltes de blé, et voilà qu'aujourd'hui, grâce à un meilleur travail du sol et l'heureuse influence des engrais complémentaires, le département de la Marne, en plein centre de cette région, atteint comme rendement moyen à l'hectare, 22 quintaux. Quant à M. Lafite, sur sa ferme des Anglais, que rien ne favorise particulièrement, il obtient en 1927, sur 60 hectares emblavés en blé, un rendement moyen de 36 quintaux 78, avec un maximum de 46 quintaux à l'hectare, obtenu avec l'Hybride de la Paix.

« Peut-on trouver un plus bel exemple des possibilités formidables d'augmentation des rendements par un meilleur travail du sol et un emploi plus abondant des engrais complémentaires ?

Au point de vue travail du sol, retenons les conseils de M. Lafite : « Les façons culturales nombreuses et suivies, qui permettent de réaliser une propreté presque absolue ; les quasis-labours, l'approfondissement des labours... » Pour la majorité des terres de la région de l'Ouest, insistent spécialement sur l'approfondissement des labours et le drainage des terres, car malheureusement toutes nos terres fortes n'ont pas, comme les terres calcaires de Champagne, « l'avantage d'être saines et de ne jamais craindre l'excès d'humidité... » au contraire.

Au point de vue engrais complémentaires, retenons que, d'après M. Lafite, « l'utilisation de la potasse a transformé les terres » de Champagne.

Il importe de noter à cet égard que les engrais potassiques sont particulièrement

## Carnet du Docteur

### La Fièvre Typhoïde — Sa Transmission



L'épidémie qui vient de sévir à Lyon a de nouveau attiré l'attention sur la fièvre typhoïde, maladie universelle, répandue en France, surtout dans les régions de température élevée et privées d'eau potable.

Constituant autrefois à elle seule la moitié des épidémies, cette maladie a considérablement diminué de fréquence depuis une trentaine d'années et particulièrement depuis la guerre, grâce à de meilleures conditions d'hygiène et surtout grâce à la vaccination devenue obligatoire dans l'armée depuis la dernière guerre et dans le personnel des hôpitaux.

Aussi voit-on actuellement plus de cas chez les femmes, parce qu'elles n'ont pas été immunisées par la vaccination.

Dans notre contrée, la fièvre typhoïde existe à l'état endémique.

A Nantes, la statistique enregistre toujours quelques cas. De temps à autre on assiste à une petite explosion épidémique, toujours circonscrite d'ailleurs, comme celle qu'on a pu voir il y a deux ans.

« Pour pouvoir se préserver de la maladie et lutter contre elle, il importe de préciser d'abord quel est son mode de transmission.

Qu'il s'agisse de la fièvre typhoïde vraie ou des maladies très voisines de celles-ci appelées fièvres paratyphoïdes, dues dans les premiers cas au bacille d'Eberth et dans les autres aux bacilles paratyphiques A et B, la transmission est uniquement fonction de contagion et se fait par ingestion. C'est en portant à la bouche des doigts souillés ou en absorbant des boissons ou des aliments impurs que l'on contracte la maladie, dont on voit apparaître les premiers signes quinze jours environ après l'introduction du germe dans le tube digestif.

Il existe donc deux modes de contagion, l'un direct par le malade ou son entourage, l'autre indirect, par l'eau surtout. Ce dernier est le facteur de propagation essentiel, pouvant causer des épidémies soudaines et massives, tandis que les cas transmis directement par les malades ou leur entourage sont toujours groupés dans l'espace et dans le temps.

Nous examinerons en détail ces deux modes de contagion dans une prochaine note.

D'Emile MEYER.

### 8<sup>e</sup> Concours National de Ponte

Pendant la seconde période du 8<sup>e</sup> Concours national de ponte (9 novembre au 6 décembre 1928), 243 poules ont pondé 2.215 œufs ; 40 canes, sur 60 entrées, ont pondé 654 œufs.

Six poules ont pondé 20 œufs ; six, 21 ; huit, 22 ; deux, 23 ; une, 24 ; une, 25, et une, 26.

Une cane a pondé 21 œufs, deux 22, deux 23, trois 24, une 25, deux 26, quatre 27, et sept 28. Toutes les canes Indiennes, Kaki Campbell et Orpington, sauf deux, ont pondé.

Le classement par lots à la fin de cette seconde période s'établit ainsi :

Poules :	œufs
Wyandotte blanche.....	185
Leghorn blanche.....	174
Faverolles.....	126
Bresse noire.....	117
Gâtinaise.....	107
Rhode-Island.....	88
Géline de Touraine.....	68
Sussex.....	18
Bourbourg.....	14
Gasconne.....	12
Canes :	
Kaki Campbell.....	203
Coucou Indiens blancs.....	94
Pekin.....	2

## Noircissement du Cidre

Pommes trop sucrées. — L'excès en tout est un défaut. C'est ainsi que l'excès de chateur, au cours de l'été dernier, en activant la maturation des pommes, a accru leur teneur en sucre. Or, dans les pommes comme dans tous les fruits, plus il y a de sucre, moins il y a d'acidité.

Jus manquant d'acidité. — De sorte que, cette année, les jus qui sortent du pressoir sont riches en alcool mais présentent une insuffisance d'acidité. Or, si la haute teneur en alcool — au moins dans les purs jus — contribue à les soustraire à certaines maladies causées par des fermentations indésirables, par contre, le manque d'acidité provoque certains accidents qui rendent le cidre impropre sinon à la consommation du moins à la vente.

Cidres qui noircissent. — Le noircissement est une des conséquences de la rupture d'équilibre entre les constituants du cidre. On dit que le cidre noircit ou « se tue » quand, après un soutirage, ou quand on le « tire à la clef », sa coloration s'accroît. Il prend alors une teinte foncée, et, dans les cas les plus graves, devient d'un brun noirâtre. Ce brunissement est dû à la suroxydation des tannins qui se produit chaque fois que la boisson entre en contact avec l'air.

Pour éviter le noircissement. — Puisque le noircissement est provoqué par un défaut d'acidité, il suffit, pour l'empêcher, d'augmenter l'acidité du cidre. On y parvient de diverses manières.

La meilleure consiste à introduire dans les mélanges de fruits une quantité assez élevée de pommes dures. Ce n'est pas toujours possible, notamment cette année. Il reste alors à ajouter, soit au moût ayant la fermentation, soit au cidre avant le soutirage, un acide qui remplacera celui qui fait défaut. On utilise l'acide citrique et on l'emploie de préférence sur le cidre.

La quantité d'acide citrique à ajouter peut-être calculée avec précision en dosant dans le moût ou le cidre l'acidité existante ; mais ce dosage exige l'emploi d'appareils de laboratoire que peu de producteurs possèdent. Aussi conseillons-nous de recourir à la méthode suivante, à la portée de tous.

Comment opérer. — Acheter de l'acide citrique chez un pharmacien ou un droguiste (environ 100 grammes par barrique à traiter ; en faire peser à part un paquet de deux grammes et faire dissoudre ces deux grammes dans un demi-litre d'eau tiède. Soulever un litre de cidre noircissant, sans remplir entièrement la bouteille ; y verser un quart de verre de la liqueur acide ; agiter et mettre en observation pendant 24 heures. Si le cidre n'a pas noirci, c'est que la dose d'acide ajoutée est suffisante ; pour garantir un tel cidre, il faut lui incorporer 25 grammes d'acide citrique par barrique. Si l'échantillon a noirci, il faut recommencer l'essai, en ajoutant cette fois non un quart, mais la moitié d'un verre d'eau acidulée. Si nécessaire, répéter une troisième fois (avec 3/4 de verre) et même une quatrième fois (avec un verre entier) la tentative, jusqu'à ce que le cidre ne noircisse plus. Pour traiter une barrique de cidre, y ajouter autant de fois 25 grammes d'acide citrique qu'il aura fallu de quarts de verre pour arrêter le noircissement d'un litre (ne jamais dépasser 100 grammes pour une barrique).

L'acide citrique ne doit pas être versé à sec dans le fût ; il faut le dissoudre dans quelques litres de cidre légèrement chauffé, agiter avec une cuiller de bois ou un bâtonnet et verser dans la barrique ou le fût, après dissolution complète.

Dans toutes ces manipulations, il convient d'éviter avec soin des récipients ou instruments de fer ou de cuivre ; le contact avec ces métaux fait verdier le cidre.

Pour guérir le noircissement. — Un cidre qui a noirci en fût peut être ramené à une coloration normale par une nouvelle fermentation qu'on provoque en ajoutant, par barrique, 400 grammes de sucre, 10 grammes de phosphate d'ammoniaque et, au besoin, de la levure.

Henri GONDÉ,  
Directeur des Services Agricoles  
d'Ille-et-Vilaine.

### Qualification des Animaux de demi-sang

ARTICLE PREMIER. — L'article 3 de l'arrêté du 30 janvier 1914 est complété comme suit :

Après examen du Service des Haras, pourront également obtenir la qualification de demi-sang :

1<sup>o</sup> Les juments d'importation étrangère (notamment irlandaise et anglaise), de formule compacte et puissante, présentant notamment les caractères d'un animal de demi-sang et possédant un indice de compatibilité minimum de 3,20, c'est-à-dire de 3 kil. 20 par centimètre de taille. Tout animal douteux sera écarté. Le poids ne sera jamais pris lorsque la jument sera dans un état de gestation reconnu.

2<sup>o</sup> Les produits issus d'une jument qualifiée de demi-sang en France et nés eux-mêmes en France à la suite de la saillie de leur mère hors du territoire de la métropole.

Dans ces deux cas, l'Administration des Haras délivrera aux intéressés un certificat spécial, s'il y a lieu.

Art. 2. — Le Directeur des Haras est chargé de l'exécution du présent arrêté.  
Fait à Paris le 27 décembre 1928.  
Jean HENNESSY.

## Machines Agricoles



### Brabants

N <sup>o</sup>	Poids	Force de l'attelage	Prix
B.M. 1	150 kil.	2 chevaux ou 2 bœufs.....	915 >>
B.M. 2	140 —	1 fort chev. ou 2 bœufs.....	875 >>
B.M. 3	125 —	1 cheval ou 2 bœufs.....	825 >>
B.M. 4	118 —	1 petit chev.....	785 >>

Sur tous ces modèles, remise à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

BRABANTS A SOCS FIXES et tous autres modèles sur demande.

### Charrues Vignerannes et Décauvilleuses

(Nous consulter)

### Semoirs à Bras

Pour semer en lignes, ou en poquets. Sème toutes graines : blé, orges, betteraves, navets, pois, haricots, carottes, pois-reux, laitues, etc... Se débriève instantanément ; recouvre la graine au moyen de deux versoirs réglables et roulé, par un rouleau placé à l'arrière.

Indispensable pour jardiniers, agriculteurs, etc...  
Contenance 3 litres..... 235 fr.  
— 5 litres..... 245 fr.

Rendu franco gares grands réseaux et remise aux adhérents.

### Distributeurs d'Engrais pour Vignes

Fabrication spéciale, pour passer entre les rangs de vigne. Encombrement à l'extrémité des essieux, 90 centim. Contenance de la caisse, environ 225 litres. Les leviers d'embranchage et de fermeture instantanée de la vanne sont à la portée du conducteur, assis sur le coffre, à l'avant de l'appareil. Poids total, 350 kilogram.

Modèle à disque, pour épandage en nappe de l'engrais..... 1.775 fr.  
Modèle pour épandage en bande, près des pieds de vigne..... 2.000 fr.  
Remise à nos adhérents.

### Moteurs Agricoles

Marque la plus répandue, avec refroidissement par radiateur.

Moteur avec socle : 2 C.V., 2.200 fr ; 4 C.V., 2.620 fr ; 6 C.V., 3.390 fr.  
Remise aux adhérents.  
Prix valables jusqu'au 20 janvier.

Tous autres modèles, sur broquette, locomobiles, etc... sur demande.  
Nombreuses références.

### Coupe-Racines

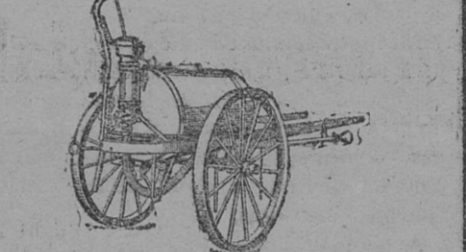


Ces coupe-racines, spécialement étudiés pour être actionnés à la main, sont livrés avec couvre-lame et goulotte amenant les tranches dans un récipient.

Sur tous ces modèles, remise à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

### Tonnes à Purin

à eau ; voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier doux de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Roues fer de 1 m, 20 à double bandage. Construction irréprochable ; donne toute satisfaction.



Prix du Tonneau sans pompe

N <sup>o</sup>	Contenance en litres	Bandages	Petit	Galandisé
1	500	90x14	1.250 >>	1.375 >>
2	600	90x14	1.275 >>	1.420 >>
3	800	110x14	1.425 >>	1.600 >>
4	1.000	110x14	1.500 >>	1.700 >>

Remise intéressante à nos adhérents. Marchandise rendue franco gares grands réseaux. Autres modèles sur demande. Avec pompe, débit 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 600 fr. en supplément.

Agriculteurs, songez dès maintenant à vos commandes d'INSTRUMENTS DE RECOLTES.  
Consultez-nous pour distributeurs d'engrais, semoirs, herbes, rouleaux, buanderies, cuiseurs, pompes, abreuvoirs, barattes, véleuses, fils de fer, etc., etc...

### Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVERISATEURS en cuivre plombé, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres. Pompe à disque : Lance simple 174 fr. ; lance double 184 fr. ; lance triple 187 fr., rendu franco et remise aux adhérents. Le même, contenance 20 litres, avec lance latérale 3 jets, porte lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 288 fr.

PULVERISATEUR pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres. Pompe à disque : 150 fr.

SOUFREUSES :  
Etoile, double effet, à hélice..... 118 fr.  
Petite jaune, simple effet, à brosse. 95 fr.

Ces prix s'entendent franco et remise aux adhérents.

### Pulvérisateurs à traction

En cuivre rouge, plombé, spécialement étudiés pour le traitement des céréales à l'acide sulfurique.

Différents modèles des meilleures marques.  
Nous consulter en indiquant le genre d'appareil désiré.

### Ecrémeuses

De premières marques ; construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, avec assiettes interchangeables, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines livrées franco gare de nos adhérents, garanties contre tous vices de construction.

Modèle visible au Syndicat, à Nantes.  
N<sup>o</sup> 3, débit 125 litres, bassin droit 750 fr.  
N<sup>o</sup> 4, débit 125 litres, bassin déporté, 800 francs.

N<sup>o</sup> 5, débit 175 litres, bassin déporté, 1.050 francs, sur socle.  
N<sup>o</sup> 6, débit 175 litres, bassin déporté, 1.200 francs, sur pied.

Sur ces prix, REMISE IMPORTANTE, déduite sur facture.

Ecrémeuses petit modèle :  
Débit 50 litres..... 570 fr.  
— 75 litres..... 630 fr.  
— 100 litres..... 700 fr.

Remise à nos adhérents.

### Machines à Coudre

Nous sommes heureux d'annoncer à nos syndiqués, que nous pourrions leur fournir à des conditions exceptionnellement avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques, garanties de 5 à 25 ans, suivant modèles.

Meuble luxe depuis 750 fr.  
Remise à nos adhérents. Nous consulter.

La vente croissante de nos Machines Agricoles et Instruments de Ferme prouve que nous ne fournissons que des instruments de marque, de 1<sup>er</sup> CHOIX et à des PRIX LES PLUS BAS. Notre service peut vous fournir TOUT ce que vous pouvez désirer pour votre exploitation. Consultez-nous avant tout achat.

## Le Matériel Agricole moderne

### INSTRUMENTS D'EXTERIEUR DE FERME

Nous avons peu de chose à dire des charrues, si ce n'est des brabants, qu'une vieille pratique fait encore rejeter. Pour la masse des agriculteurs, un brabant est une charue qui porte deux versoirs. Voilà bien une erreur. Le brabant est une charue perfectionnée, en ce sens que l'âge est solide et le bâti. Avoir une charue stable, avec des versoirs appropriés, c'est un progrès.

Faut-il choisir le brabant simple ou le brabant double ? C'est autre chose. En mainte circonstance, le labour à plat se montrerait supérieur au labour en billons. Si la question de profondeur du sol et de la fréquence des cailloux est en jeu, pourquoi ne pas adopter un brabant avec des mancherons. N'oublions pas le rôle de la rasette : un brabant sans rasette n'est pour ainsi dire plus un brabant.

Un autre avantage du brabant, c'est de permettre l'approfondissement progressif des labours : on augmente ainsi la masse nourricière et on arme les plantes pour mieux résister à la sécheresse ou à l'humidité. L'augmentation progressive de la profondeur des labours est corrélative de l'emploi plus abondant de fumier et d'engrais chimiques. A la rigueur, on y supplée par des simples engrais fongicides.

La herse à disques, herse norvégienne, en trapèze, il ne faudrait plus parler que pour mémoire. La herse en zig-zag est petite, mais en l'accomplant on la fait aussi large qu'on le désire. Si elle travaille en accrochant et en déracinant, c'est comme si on avait une herse lourde et une herse légère. Dans les grandes exploitations, à des herbes de poids différents. Pourquoi plusieurs cultivateurs n'auraient-ils pas en commun une herse lourde dite de jachères ?

Un instrument à vulgariser pour émietter le sol, c'est le cultivateur canadien.

La herse à disques, hers norvégienne, devrait être un instrument de prédilection

pour les terres lourdes, brisant les moelles, à défaut de rouleau brise-mottes, trop coûteux pour la petite culture.

On ne fera jamais trop de propagande en faveur des semoirs. Les engrais ont, fort heureusement, une vogue de plus en plus grande. Il en est de forts pulvérisants, comme les scories, de fatigans comme la cyanamide ; il est tant de semoirs à engrais d'un emploi si facile. Mais, hélas ! ce sont les semoirs à graines qui sont une rareté. Et cependant leurs avantages sont très grands. En temps normal, ils permettent une économie de semences qui varie du tiers au quart et qui permet en peu de temps de récupérer la valeur du semoir. Et dans des hivers de dégâts sur les blés, comme celui que nous venons de passer, on constate que les blés de semis en ligne sont beaucoup moins atteints. Je ne veux pas analyser les causes qui retardent leur emploi, mais la principale est que nous avons trop de petites parcelles bisornues. Quand le cultivateur comprendra-t-il tous les avantages du remembrement de la propriété, qui se retrouveront avec la moissonneuse ?

Mais il est encore un semoir autrement économique, qui reste trop rare, c'est le tonneau à purin. Qui donc ose qualifier d'agriculteur de progrès celui qui achète des engrais chimiques alors qu'il jette à la rue son fumier. Et cependant, qu'il est facile de faire une plate-forme à fumier avec une fosse à purin. Je n'insisterai pas sur la valeur beaucoup plus grande du tas de fumier qu'on aura entretenu humide.

Pour les foins, qui n'a pas sa faneuse, sa faneuse et son rateau sera bientôt considéré comme retardataire. Pour les céréales, que la lieuse est commode : alors qu'il y a vingt ans on hésitait à l'acheter parce que son travail n'était pas économique, je connais tant de cultivateurs, aujourd'hui, qui en ont acheté parce que le travail est plus doux.

G. CHARBONNEL.

(Tous droits réservés.)

## BEN-HUR

Pour répondre aux questions de nos lecteurs qui, désireux de voir BEN-HUR et qui, habitant des localités éloignées de Nantes, craignent d'effectuer le trajet s'ils ne sont pas assurés de trouver des places au GRAND CINEMA LAMORICIERE, nous donnons les renseignements suivants :

Le prix des places (y compris la location, est celui-ci : Fauteuils de balcon, 12 fr. 50 ; fauteuils de parterre, 8 fr. 50 ; premières, 6 fr. 50 ; secondes, 4 fr. 50.

Matinée à 14 h. 30, soirée à 20 h. 30, tous les jours. Deux matinées le dimanche, à 13 h. 30, soirée à 20 h. 30.

Nos lecteurs pourront écrire au Directeur du Grand Cinéma Lamoricier, à Nantes, en indiquant le nombre de places, le jour et l'heure de la séance à laquelle ils désirent assister, en joignant un mandat de la somme correspondante, ainsi qu'une enveloppe timbrée à leur nom.

Les billets portant le numéro des places attribuées leur seront adressés par courrier.

Un jeune syndiqué nous écrit : « Votre Bulletin Hebdomadaire est le véritable lien qui unit tous les agriculteurs. »

### Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, filets enver tous les mètres, 1<sup>er</sup> 50 corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Mitc	N <sup>o</sup> 1 vert sulfaté.....	15 30
	— N <sup>o</sup> 2 vert enduit ou caoutch. 16 10	
Lin	Lin et Jute vert gras.....	14 55
	— Pur Lin, vert enduit.....	16 55
Chanvre	N <sup>o</sup> 1 vert gras ou caoutch. 17 25	
	— N <sup>o</sup> 2 vert gras.....	18 55
	— N <sup>o</sup> 3 gras, caoutch ou enduit.....	18 70
	— N <sup>o</sup> 4 vert gras.....	21 40
Coton	N <sup>o</sup> 1 vert enduit.....	17 25
	— N <sup>o</sup> 2 gras, end	

# Marchés de la Villette

ANIMAUX	Amenés	Invendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif				
			1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	
Lundi 7 Janvier	Bœufs .....	3.725	143	9 20	8 »	6 »	10 10	5 52	4 42	3 »	6 26
	Vaches .....	1.862	86	9 20	7 70	5 60	10 20	5 52	4 20	2 80	6 52
	Taureaux .....	400	4	7 60	6 80	5 90	8 40	4 76	3 78	2 95	5 02
	Veaux .....	1.930	21	15 »	12 70	9 60	17 20	9 »	7 23	5 27	10 32
Moutons .....	14.188	140	17 90	13 90	11 50	19 70	8 95	6 53	5 06	9 85	
Porcs .....	3.438	»	11 42	10 70	7 58	11 70	8 »	7 50	5 10	8 20	

## PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

**BŒUFS.** — Les bœufs normands se sont fixés en extras 4,55 à 5; les bons 4,30 à 4,60 et les plus communs 3,90 à 4,35.

Les gris de l'Ouest, de Charente, parthenais, choletais, mançais anglaisés de Sarthe ou Mayenne, les nantais et marichins ont valu en extra 3,80 à 4,40; en bonnes sortes, 3,50 à 3,90 et en viande ordinaire 3,20 à 3,60.

Bœufs bretons, 3,60 à 3,80; ordinaires, 3,10 à 3,70.

**TAUREAUX.** — Les jeunes taureaux de ferme extra ont été achetés 3,45 à 4,10 tandis que les animaux plus grossiers valaient 2,95 à 3,60. Bretons extras, 3,90 à 4,50.

**VEAUX.** — Vente facile avec une hausse de quatre à six sous par livre nette, l'en-

tredeux a été très fermement tenu, Angevins de Segré, Ancenis, Château-briand, 6,10 à 6,75. Veaux de Laigle et Gacé dans l'Orne, Manche, 6,20 à 7,20. Caen, gournayeux, 5,50 à 6,50. Vendée, Deux-Sèvres, 6 à 6,50.

Les bretons ont été traités de 4 à 6,50.

**MOUTONS.** — Vente calme. Les agneaux Sarthe, Mayenne, Vendée, 7,80 à 8,20. Maraichins, bretons, 7,60 à 8,20.

Les moutons Vendée, Sarthe, Mayenne laine, 6,90 à 7,40. Bretons, marichins, 6,90 à 7,50.

Brebis tondues : Maraichins, 6 à 6,40. Sarthe, Mayenne, Vendée, 6,20 à 6,70.

**PORCS.** — Vente très calme, un peu d'indécision dans les prix.

Porcs maigres extras, 8,10 à 8,20 le kilo

vif; bons maigres de pays, 7,80 à 8,10; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 7,50 à 8; gros gras et nourrisseurs, 7,50 à 8.

**COCHONS.** — Vente difficile, de 4,80 à 5,70. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

**PORCELETS.** — Amenés 17 contre 15 il y a huit jours. Vente calme entre 140 et 260 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

**ARRIVAGES PAR DÉPARTEMENTS**

Départ.	Bœufs	Vaches	Taur.	Veaux	Mont.	Porcs
Ille-et-Vil.	10	»	»	65	»	160
Loire-Inf.	140	60	5	10	»	300
M.-et-Loire	180	80	16	270	»	200
Mayenne	180	80	50	40	»	30
Morbihan	»	»	»	»	»	20
Vendée	200	80	23	»	»	360

## SEMENCES

### AVOINE DE PRINTEMPS

Avoine de printemps triée, pour semence variété Hybride Noire très hâtive, convenant parfaitement, par son grand rendement en grain et sa bonne résistance à la verse, aux bonnes terres de notre région Ouest.

Provenance du Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers. Prix, 205 fr. les 100 kilos logés, départ Montreuil-Belfroi (Maine-et-Loire).

Quantités limitées.

Nous cotons, d'autre provenance, les 100 kilos départ :

Blanche de Ligowo.....	168 fr.
Jaune Pluie d'Or.....	168 »
Grise de Houdan.....	172 »
Noire Ligowo-Bric.....	176 »

### Orge de Printemps

Criblée extra du Saumurois, 175 fr. les 100 kilos.

### Graines Fourragères

Nous cotons, sauf variations ou épauement, les 10 kilos :

Trèfle Violet Breton, décauscuté et déplanté, de 1 <sup>re</sup> choix.....	110 fr.
Trèfle Violet décauscuté, ordinaire.....	95 »
Luzerne décauscutée.....	110 »
Minette récolte 1928.....	80 »
Trèfle blanc nain.....	135 »
Trèfle hybride.....	165 »
Vesce de Printemps.....	27 »
Lotier corniculé.....	240 »

Graminées. — Compositions pour prairies. — Betteraves. — Carottes. — Pois et toutes graines potagères, nous consulter : Les meilleures semences, au meilleur prix.

### POMMES DE TERRE DE SEMENCE

En pommes de terre de semence, des meilleurs centres de Bretagne, nous pouvons livrer les variétés suivantes : sans variations.

Marchandise aux 100 kilos nus, départ lieux de production (Côtes-du-Nord, Finistère) :

Toiles facturées en plus 3 fr. 50 l'unité.

### VARIÉTÉS HATIVES, POTAGERES

Belle de Fontenay; Royale Kidney; Early rose; King Edward; Belle de Juillet; Hollande; 90 fr. les 100 kilos. — Eerstelagn; Idéale; 117 fr. — Géante Saint-Malo; 83 fr.

### VARIÉTÉS DEMI-HATIVES

Chave; 79 fr. — Early blanche; 95 fr. — Fin de Siècle; 83 fr. — Saucisse de Bretagne; 99 fr. — Magnum Bonum; 83 fr. — Institut de Beauvais; 75 fr.

### VARIÉTÉS POUR GRANDE CULTURE

Géante sans pareille; Andréa; Populaire; Industrie; 70 fr. — Etoile du Nord; 91 fr. — Chardon; 89 fr. — Range du Soissonnais; 67 fr. — Richter's Imperator; 67 fr. — Professeur Maereker; 65 fr. — Géante Bleue; 57 fr. — Géante Blanche; 61 fr.

Prix spéciaux avantageux, par wagon de 5 ou 10 tonnes. Nous consulter.

### Voir en 4<sup>e</sup> Page

LES OFFRES ET DEMANDES NOS MERCURIALES LES MARCHÉS RÉGIONAUX

### PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

### RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1.....	174 »
Riz Saigon Importation N° 2.....	168 »
Issues de riz.....	112 »
Remoutages de rices.....	manq.
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, ou Chantenay.	
« LE TITAN ».....	154 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.	

### Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains.....	167 »
Coprah en farine.....	172 »
Arachides russes en farine, extra blanches de Bordeaux.....	205 »
Arachides russes en farine, blancs	178 »
Farine de maïs.....	148 »
Maïs pour volailles.....	132 »
Orge du Maroc.....	125 »
Sorgho blanc du Maroc.....	132 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes, ou Chantenay.	

### Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé pour volailles.....	130 »
Grandes Pondeuses.....	135 »
Farine de viande.....	185 »
Poudre d'os alimentaire.....	99 »
Farine d'os alimentaire.....	95 »
Les 100 kilos logés sur wagon Verdon.	
Provenance bretonne pour volailles	125 »
— nantaise pour lapins.....	120 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.	

## ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE BLÉ

### Marché Français

Notre marché va continuer à subir de très près l'influence du marché mondial. D'autre part, il faut tenir compte également de l'équilibre entre nos propres ressources et nos besoins. Sur ce point délicat et si important, une documentation précise fait défaut. Il se confirme de tous côtés que la consommation de blé par les animaux est importante et que, dans certains rayons les disponibilités semblent moins élevées qu'on le pensait. D'autre part, les offres ont été moins importantes depuis quelques jours et les prix légèrement plus fermes. Cette situation inquiète ceux qui redoutent l'importation de quantités excessives de blés exotiques que la menagerie utilise d'autant plus volontiers qu'ils relèvent la qualité des farines. Des avis assez pessimistes ont été donnés à ce sujet aux producteurs.

Il serait très important de pouvoir se faire une impression plus nette sur l'importance de nos disponibilités pour la consommation humaine. Nous enverrons incessamment de nouvelles formules de questionnaire à tous nos syndicats adhérents, et nous les prions de nous répondre à ce sujet avec toute la précision possible.

Si la réserve actuelle des producteurs ne masque pas des disponibilités réelles inférieures aux prévisions, les importations facilitées par le prix mondial très bas, et qui se poursuivent au jour le jour sur un rythme supérieur à nos besoins probables, exerceraient une pression extrêmement dangereuse sur notre marché en fin de campagne.

Nous avons conseillé aux producteurs, dans le dernier bulletin, de résister à la baisse pour combler un écart trop important entre le prix des blés indigènes et celui des exotiques. Il semble contradictoire

de le mettre en garde aujourd'hui contre une réserve excessive des offres. C'est que la situation est extrêmement délicate et que nous ne pouvons perdre de vue, d'une part, ces perspectives inquiétantes, bien qu'incertaines, du marché mondial; d'autre part, l'exemple des précédentes campagnes où des offres massives de blés vieux avant la moisson sont venues s'ajouter au cours déjà trop nombreuses d'effondrement des cours.

La réserve des producteurs est justifiée par l'insuffisance des prix actuels, insuffisance tenant à la situation du marché mondial déprimé par la surproduction excessive des grands pays exportateurs. Contre cette surproduction, le droit de douane actuel de 35 francs ne suffit pas pour rétablir un équilibre favorable à notre production indigène grevée de charges extrêmement lourdes.

Le prix des blés d'Argentine qui vont bientôt exercer une influence prépondérante sur le marché mondial a fléchi de quelques points. On les offre maintenant sur départ janvier-février à 119/120 fr. Caf, soit 154/155 droits acquittés, et 160 fr. environ rendus moulin. Les blés Manitobas flottent valent, les numéros 3, prix aux ports, 128 à 132 fr. et les numéros 4, 125/126 fr., sans grand changement sur les cours précédemment indiqués. En France, les prix s'établissent aux environs de 146 à 148 pour la région Nord et parisienne, 148 à 152 pour le Centre, l'Est et le Centre-Ouest. Légère tendance à la fermeté depuis quelques jours qui pourrait permettre, sans fléchissement des exotiques de regagner quelques points si la demande de la minoterie était stimulée par une meilleure consommation. De toute manière, pas de hausse sérieuse à attendre en ce moment sur notre marché.

Nous avons conseillé aux producteurs, dans le dernier bulletin, de résister à la baisse pour combler un écart trop important entre le prix des blés indigènes et celui des exotiques. Il semble contradictoire

### Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasses.....	96 »
Son mélassé Say, 50 % mélasses.....	113 »
Paille mélassée Say, 50 % mélasses.....	82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes	

### Produits des Etablissements Arsène Bertin

#### ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses.....	114 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine tourteaux).....	118 »

#### ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » pour vaches laitières.....	134 »
« Optima » pour engraissement des bœufs.....	138 »
« Optima » pour veaux (le sac de 5 kilos).....	14 50

#### ALIMENTATION GÉNÉRALE

Provençale « Sucraff » N° 1.....	86 »
Provençale « Sucraff » N° 2.....	82 »

#### ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » pour engraissement des porcs.....	139 »
« Optima » pour porcelets et truies.....	206 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pirs à Fusine.	

### HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue FRANCO TOUTES GARES. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à Fusine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

#### Pour Machines Agricoles :

Demi-Fluide.....	3 10	3 30	3 60
Épaisse.....	3 20	3 40	3 70

#### Pour Tracteurs :

Demi-Fluide.....	4 30	4 50	4 80
Blanche pure.....	4 80	5 »	5 30

#### Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford).....	4 10	4 30	4 60
Fluide, 1/2 fluide ou 1/4 épaisse.....	4 30	4 50	4 80
Épaisse.....	4 50	4 70	5 »
Huile de ricin pure.....	7 80	7 80	8 10

#### GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 12 boîtes.

En fût de 100 lgr., 3 fr. 60 le kilo franco.

**CULTIVATEURS !..**

Au réveil des blés, avant le tallage et pour satisfaire à la "FAIM D'AZOTE" de vos Céréales HATEZ-VOUS D'EMPLOYER

**le Nitrate de Soude du Chili**

(150 à 250 kilos à l'hectare)

qui vous assurera, dans tous les sols et sous tous les climats, un tallage exceptionnel, une épépine régulière et un rendement abondant.

Pour tous renseignements en agriculture, horticulture, viticulture et commercialisation, s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de NITRATE DE SOUDE DU CHILI 60, rue de Valenciennes, PARIS (9<sup>e</sup>)

Agence de l'Ouest : M. P. Cornier, ingénieur agronome, 23, Boulevard de l'Égalité, à Nantes.

Envoi gratis et franco sur demande de brochures et notices agricoles.

### COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CHATAIGNIER

La Commission départementale du Châtaignier de la Loire-Inférieure, a complètement épuisé les stocks dont elle disposait en ce qui concerne les plants de 2 ans de toutes catégories. Elle ne peut donc plus accepter que des commandes de plants d'un an.

Elle rappelle que ces plants sont livrés : Taille 16/20 cm..... 7 fr. le cent. Taille 20/35 cm..... 9 fr. le cent.

Ces prix s'entendent emballage gratuit, au départ des Etablissements Perrau, Leclerc et Clémot, de Montevault.

Les quantités encore disponibles seront probablement rapidement épuisées.

### Le Délaitage du Beurre

Souvent, des producteurs, des fermiers, nous demandent de leur expliquer la cause de la rancidité plus ou moins accentuée qu'ils constatent dans le beurre.

La plupart du temps, ce grave défaut tient à ce que le beurre est mal délaité; il retient encore une certaine quantité de petit-lait.

Voici donc les observations et prescriptions que nous suggère l'exposé des insuccès dont nous parlons.

Pour délaiter, on procède soit à l'intérieur de la baratte, soit à l'extérieur.

Dans le premier cas, on commence par retirer le petit-lait en le faisant écarter à la partie inférieure. On le remplace par de l'eau et on agite légèrement.

On fait écouler de nouveau et on continue à remplacer ainsi l'eau qui s'écoule jusqu'à ce qu'elle sorte très claire. On n'a plus ensuite qu'à malaxer le beurre, pour le débarrasser de l'eau qu'il renferme.

Mais ce procédé a l'inconvénient de nécessiter l'emploi d'une assez grande quantité d'eau qui, si elle renferme les moindres impuretés, enlèvera une bonne partie de la finesse et du goût du beurre, et elle en réduira la durée de conservation.

Il faudra donc bien s'assurer de la qualité de l'eau avant de l'employer.

Le délaitage extérieur se fait à l'aide d'une délaiteuse ou d'un malaxeur, parfois aussi à l'aide des deux appareils.

Les délaiteuses et les malaxeurs construits actuellement sont perfectionnés.

On commence par verser le contenu de la baratte sur un tamis ou dans un sac de toile qui retiennent le beurre et laissent échapper une partie du petit-lait de beurre. On soumet ensuite le beurre à l'action d'un des appareils précités.

La délaiteuse est absolument identique aux turbines de sucreries. Il suffit de verser le beurre dans un sac de dimension convenable, qui vient s'attacher à un cercle de fer et le petit-lait s'écoule complètement à travers les parois de ce sac; trois ou quatre minutes de marche et l'opération est terminée.

Lorsqu'on ne possède qu'un malaxeur, on fait passer le beurre sous le cylindre jusqu'à ce que le lait de beurre soit complètement écoulé.

Si l'on dispose des deux appareils, on fait passer le beurre qui a été délaité deux ou trois fois seulement sous le cylindre, pour enlever les quelques gouttes de babeurre qui auraient pu rester.

Ainsi, les mains ne touchent jamais le beurre, ce qui est d'une importance capitale au point de vue de la qualité et de la conservation du produit.

Enfin, il faut éviter de pousser trop loin le malaxage, afin de ne pas porter atteinte à l'arôme et à la finesse du beurre.

(Le Fermier) FERNAND LEBLOND.

## La loi des Assurances Sociales (DU 6 AVRIL 1928)

Comme suite à l'article de notre président sur les Assurances sociales, paru le 22 décembre, nous reproduisons, ci-dessous, le mécanisme de cette loi, telle qu'elle a été votée. Espérons qu'elle sera modifiée et que les agriculteurs pourront gérer eux-mêmes leurs Caisses mutuelles d'assurances sociales, pour payer une cotisation moins élevée, tout en bénéficiant des avantages offerts aux populations urbaines. Nous y travaillons. Que nos adhérents ne s'inscrivent à aucune autre Caisse !

### Ce que tout agriculteur doit en savoir

Qu'est-ce que la loi des Assurances Sociales ?

La loi des Assurances Sociales, qui doit entrer en application le 12 février 1930, est une loi qui a pour but d'accorder à ses assujettis des avantages pécuniaires afin de les aider à supporter les risques suivants : Maladie — Invalidité — Vieillesse — Maternité — Décès — Chômage.

### I. MALADIE

Qui est bénéficiaire ?

L'assuré, son conjoint, leurs enfants non salariés au-dessous de 16 ans à leur charge.

Allocations touchées ?

dans quelles conditions ?

1<sup>o</sup> - Demi-salaire. A partir du 6<sup>e</sup> jour de maladie pendant 6 mois.

2<sup>o</sup> - Soins médicaux, chirurgicaux et fourniture de remèdes. Pendant six mois soit à domicile, soit dans les établissements hospitaliers. L'assuré garde à sa charge 15 % des frais pharmaceutiques, 15 à 20 % des frais médicaux.

### II. INVALIDITÉ

Qui est bénéficiaire ?

L'assuré seulement.

Allocations touchées ?

dans quelles conditions ?

1<sup>o</sup> - Les soins médicaux, chirurgicaux et fourniture de remèdes. Dans les conditions ordinaires de maladie.

## Les conséquences du nettoyage des blés

La propreté d'une terre, en vue de la culture des céréales, est une condition première de bonne réussite. A quoi bon, en effet, employer des semences sélectionnées, des matières fertilisantes, si le grain qui pousse rencontre autour de lui des herbes germant plus vite que lui, lui dérochant l'air et la lumière, et si, par surcroît, les engrais répandus par le seul blé sont pris par des herbes indésirables et indésirées ?

Supposons que, sur un mètre carré de surface théoriquement propre, c'est-à-dire ne contenant aucune graine étrangère, on sème des grains de blé, soit en ligne, soit à la volée. Un certain intervalle, plus ou moins régulier, existe entre eux, et, de ce fait, la germination s'opère favorablement ; les tiges traversent la couche de terre assez rapidement et bientôt on voit la surface du sol se couvrir d'un véritable gazon. L'espace entre chaque grain est suffisant pour ne pas le gêner dans son développement, accru par l'air et la lumière qui circulent librement autour de chaque tige, se multipliant par le tallage pour former des souches. Dans ce cas, tous les éléments nutritifs incorporés à la terre, vieille grasse, fumier nouveau, engrais chimiques de toutes sortes, servent exclusivement à la nourriture du blé, qui, ne trouvant aucun obstacle à sa croissance, produit une récolte lourde en grain et en paille.

Un tel champ, avec cette propreté exemplaire, représente le champ type où, toutes autres conditions de culture égales, d'ailleurs, le blé doit fournir le rendement le plus élevé ; en somme, c'est le champ modèle qui doit servir d'exemple au cultivateur.

Dans la pratique, on peut dire qu'un tel champ n'existe pas. Un sol contient toujours des graines mauvaises, dont la durée de germination varie avec chaque espèce. Il s'ensuit qu'à côté des grains de blé il survient une quantité de plantes non cultivées qui poussent les unes près des autres, envahissant les espaces libres, font obstacle au développement du blé et engagent une véritable lutte pour la vie, afin de prendre une place au soleil et respirer, ainsi, la part de lumière et d'air dont il a un impérieux besoin.

Première difficulté qui s'offre au développement de la tige.

En ce qui concerne les racines, seconde difficulté. Si le blé était seul, toutes les matières fertilisantes que le cultivateur est obligé d'enterrer dans sa terre, fumier, engrais chimiques, serviraient à nourrir la céréale. Etant plus abondamment pourvue en principes utiles, sa végétation serait complète. Le cultivateur serait assuré que ces matières sont entièrement utilisées par la plante cultivée. Il n'en observerait que mieux les effets.

Mais ces mauvaises plantes qui germent à côté du blé ont souvent les mêmes exigences que lui, et les racines, trouvant dans le sol une nourriture abondante, en absorbent une quantité plus ou moins grande. Le blé a donc moins de nourriture à sa disposition. La présence des mauvaises plantes est, par conséquent, préjudiciable aux intérêts du cultivateur, puisqu'il fait une dépense d'engrais dont une partie est consommée contre lui. A leur contact, elles prennent une vigueur plus grande qui entraîne, peu à peu, l'affaiblissement du blé, un ralentissement dans son développement, et, souvent même, son étouffement. Ces plantes étrangères, adventices, sont donc particulièrement nuisibles ; il faut donc, à tout prix, les détruire, débarrasser le champ de blé de ces hôtes indésirés, de façon qu'il se rapproche, le plus possible, du champ modèle dont nous avons parlé plus haut.

Depuis longtemps, on a reconnu que l'abondance des mauvaises herbes diminue les récoltes et que le nettoyage du blé s'imposait d'une façon urgente pour en augmenter les rendements. Les conséquences de ce nettoyage sont considérables ; les herbes détruites laissent le champ libre au blé qui retrouve l'espace, l'air et la lumière perdus, et n'ayant plus d'obstacle pour se développer, reprend vigueur et force pour accomplir sa destinée.

Il faut reconnaître que bien des efforts ont été effectués pour améliorer la propreté des champs de blé. Il reste encore beaucoup à faire de ce côté. La destruction des mauvaises herbes est une opération indispensable, car le fait seul d'y procéder entraîne une augmentation évaluée à 1/5 en plus, de la récolte. Ceci n'est pas négligeable, loin de là, et si, à la suite de ce traitement, le cultivateur a soin de répandre 100 à 150 kilos de sulfate d'ammoniacal ou de nitrate de chaux ammoniacal, c'est non seulement une bonne récolte en prévision, mais encore un large bénéfice assuré.

Philippe Sourdille,  
Ingénieur agronome.

### Distribution du journal

Le Bulletin du Syndicat doit vous être remis le dimanche matin par votre facteur. Signalez-nous tout retard dans sa distribution.

## OFFRES ET DEMANDES

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, Rue Scribe, Nantes

Service gratuit réservé à nos adhérents. Pour couvrir nos frais de correspondance, verser 2 fr. en timbres postes par annonce. Chaque insertion paraît 2 fois.

### OFFRES

145. — A vendre, plants de vignes sélectionnés, producteurs directs des meilleures variétés (blancs et rouges) : Seibel, Baco, Bertille, Seyve, etc., champ d'expérience. Prix par correspondance. S'adresser à M. Auguste Terrien, viticulteur, à la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

174. — J'offre muscadet, Pineau, Colombard greffés et hybrides producteurs directs de Seibel, Baco, Goudere, Gaillard et autres blancs et rouges, Noha et Othello. S'adresser à M. Menoux Auguste, viticulteur au Guineau, La Chapelle-Basse-Mer.

177. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés. Authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, Domaine de la Ronde, à Jany-Clan (Vienne).

189. — A vendre, 500.000 plants de vigne greffés et racinés toutes variétés de l'Ouest, et hybrides nouveaux. S'adresser à M. J. Foullon, Saint-Christophe-la-Couperie, par Saint-Laurent-des-Autels (Maine-et-Loire).

201. — A vendre d'occasion, une céramique Diabolo N° 1, 120 litres à l'heure. Très bon état.

202. — A vendre : 1° Bonne jument bretonne azean brûlé, 7 ans, taille 1 m. 60, habituée à tous travaux, peur de rien, garantie sous tous rapports ; 2° une charrette fourragère sur ressorts. Etat neuf.

203. — A vendre après soutirage, trois barriques muscadet 1928, premier choix. Ferme-Ecole de La Placelière (Château-Thébaud).

204. — A louer pour la Toussaint 1929, une ferme de 28 hectares (M.-et-L.). S'adresser à M. Breault, notaire à Beaupréau (M.-et-L.).

205. — A louer pour le 1<sup>er</sup> novembre 1929, une ferme de 7 hectares, commune de Saint-Herblain. S'adresser à M<sup>l</sup> Joly, 19, rue Jules-Verne, Nantes-Chantenay.

206. — A louer à prix de denrées et pour le 25 avril 1930, la ferme du Boudisier, commune de Brains, d'une contenance de 14 à 15 hectares, terres, prés, vignes.

207. — A vendre, pulvérisateur à traction, 6 jets, marque Vermorel (mars). Etat neuf.

208. — A vendre, 1 herse canadienne, 7 dents et un ratelier fonte pour cheval. Prix très avantageux.

210. — A vendre, chiots Setter-Laverack, 2 mois 1/2, et furet extra, 2 ans.

211. — A vendre, faute de travail, jeune jument percheronne noire, 5 ans, 1 m. 63, bien attelée, franche de collier. Convendrait pour gros travaux.

212. — A vendre, une bonne paire de roues de 1 m. 20, en très bon état, montées sur tonneau et pouvant porter un tonneau.

213. — A vendre, 15 barriques excellent cidre récolte 1928, 200 fr. la barrique soutirée, prise à la propriété, fûts de l'acheteur.

214. — A vendre, chien âgé, croisé Gordon-Setter. Arrêté et rapporte poil et plumage.

215. — A vendre d'occasion, un pulvérisateur à bât, contenance 50 à 60 litres environ. Bon état.

216. — A louer pour la Toussaint 1929, ferme comprenant 10 hectares environ, terres, prés, vignes. Beaux logements habitation, granges et dépendances. Eclairage électrique. Service d'eau.

217. — A vendre, charne défonceuse « Rud Sack » N° 2, très bon état ; soies de rechange. Prix modéré.

1. — A vendre, voiture 4 roues, vernie avec capote, pouvant faire promenade et livraison. Etat neuf.

2. — A louer pour la Toussaint 1929, une bordure de 4 hectares 1/2 terres et prés, avec vignes à moitié fruits, et vignes à façon pour le prix de fermage. Bordure d'un seul tenant, bordure route, commune du Pallet.

3. — A vendre, très beau chien de garde de 14 mois, bien dressé.

4. — A vendre cause cessation commerce, jument 6 ans, 1 m. 60, apte tous travaux de culture (part).

5. — A vendre lapins Angoras et bleus de Bévère, adultes. Coquelets Mandolines blancs. Prix modérés.

6. — A vendre très beau et bon griffon brefon, pattes droites, 5 ans. S'adresser à M. Fournis, notaire à Guéméné-Penfao.

7. — A vendre 1.000 plants racinés d'un an Baco-Rouge n° 1.

8. — A vendre très beaux coqs Leghorn 1928, origine ponduses. Passy frères. Prix très modérés.

CIDRES ET CALVADOS. — Pour bien vendre votre cidre et vos eaux-de-vie de cidre faites parvenir échantillons et prix demandés à la Coopérative générale des Producteurs de fruits à cidre et dérivés, 1, rue de la Reale, Paris (1<sup>er</sup>).

### DEMANDES

100. — On demande plusieurs couples de poules ponduses, petite race.

1. — Ménage demande place, l'homme grosse culture, la femme basse-cour et cuisine.

2. — Ménage avec jeune enfant, demande place, le mari culture, vignes, gros jardinage, la femme cuisine ou intérieur.

3. — Ménage un enfant, demande place, le mari cultivateur vigneron, la femme petite basse-cour.

4. — On demande jeune chien (chiienne de préférence) Cocker-Spaniel au serrage ou âgé de 5 à 6 mois.

5. — On demande une jeune fille de 12 à 15 ans, chrétienne, pour garder 3 vaches, aux environs de Nantes. Soins maternels.

6. — Jeune ménage un enfant, demande place, le mari culture, la femme basse-cour, laiterie. Bonnes références.

## Nos Mercuriales

Nantes, le 11 janvier 1929.

### Grains et Farines

Blé	Terme	Prix des 100 kilos
Blé	Terme	149 à 150
Avoine	soutenue	126 à 128
Seigle	calme	115 à 117
Orge de pays	calme	115 à 117
Sarrasin	soutenue	146 à 147
Son	tr. ferme	190 à 202
Farine fleur		195 à 206
Mais Plata disponible	134 ; mars-avril 127 à 130, Bordeaux.	Mais Indo-Chine 123 à 124 ; Maroc 127.

### Fourrages

Paille de blé bottelée 360 à 380 fr. ; paille d'avoine bottelée 350 à 370 fr. les 1.000 kilos ; foin de pré, les 500 kilos, 300 à 330 fr.

### Cours des Vins

MUSCADET 1928	1 <sup>er</sup> choix	1.200 » à 1.350 »
Ordinaire		1.000 » à 1.200 »
GROS-PLANT		
1 <sup>er</sup> choix		600 » à 790 »
Ordinaire		450 » à 600 »
Noah		400 à 450

### VIN D'ANJOU

Rouges Groslot 600 fr. ; rouges Gamay 700 à 800 fr. ; vins blancs ordinaires 9 à 9<sup>o</sup> 65 fr. le degré bar ; 10<sup>o</sup> et au-dessus 70 fr. le degré bar. Blanc supérieur de 100 à 125 fr. le degré bar. Blancs de cotéaux 1928, 1.500 fr. et plus.

### Légumes et Primeurs

(Cours extrêmes)	12 » à 24 »
Artichauts, la douzaine	12 » à 24 »
Bettes, les 100 kilos	60 » à 80 »
Carottes, les 100 kilos	75 » à 80 »
Céleri rave, la botte	8 » à 12 »
Céleri blanc	4 » à 10 »
Choux pommés, les 16	12 » à 25 »
Choux-fleurs, la pièce	2 50 à 3 »
Choux Bruxelles le kilo	6 » à 7 »
Cresson, la douzaine	10 » à 12 »
Chicorées, la douzaine	5 » à 8 »
Endives, le kilo	4 50 à 5 »
Escaroles, la douzaine	4 » à 6 »
Mâche, le kilo	6 » à 8 »
Navets, la botte	1 » à 1 50
Oseille, les 100 kilos	900 » à 1 000 »
Oignons, les 100 kilos	160 » à 170 »
Pommes de terre :	
ronde jaune en culture	47 » à 48 »
saucisse en culture	65 » à 66 »
Poireaux, la botte de 30	15 » à 25 »
Radis, la douzaine	10 » à 12 »
Salsifis, la botte	3 25 à 3 75
Sourcillets, la botte	3 25 à 3 75

Ces prix si élevés sont fonction de la gelée.

### Marché Talensac

	Aménés	Vendus	Prix Pl. bas P. haut
Beufs	22	...	3.80 4.70
Vaches	...	...	...
Veaux	451	...	8.25 8.50
Moutons	313	...	7.00 8.00
Agneaux	...	...	...

Prochainement : Les soins à donner aux arbres fruitiers et de nouvelles rubriques.

## Marchés Régionaux

### CHATEAUBRIANT

Marché du 9 janvier. — Blé, 145 à 146 fr. ; avoine, orge, 130 fr. ; sarrasin, 160 fr. ; son, 112 à 114 fr. ; farine, 196 à 198 fr. ; Paille, 380 à 400 fr. les 1.000 kilos ; foin, 300 à 310 fr. les 500 kilos.

Volailles peu nombreuses, cours sans changements : gros poulets, 28 à 32 fr. ; moyens, 25 à 28 fr. ; petits, 18 à 24 fr. ; vieilles poules, 26 à 32 fr. la couple ; lapins, 14 à 17 fr. la pièce ; oies, 28 à 32 fr. la pièce ; pigeonceaux, 8 à 10 fr.

Beurre : en gros, 20.50 le kilo ; en détail, 12 à 12.50 la livre ; œufs, 9 à 11 fr. la douzaine. Cours fermes, marchandise assez rare.

Détail : Peu de bêtes à cornes. Beufs, le kilo, 3.50 à 4 fr. ; vaches, 3 à 3.50 ; veaux (très peu nombreux) 5 à 6.25 ; porcs, hausse sur les gras, 6.50 à 7 fr. ; maigres, 2.70 à 3.50 fr. la pièce ; porcelets, 90 à 120 fr.

Cidre : 220 à 230 fr. la barrique, droits en plus.

### REDON

Froment, les 100 kil., 145 à 146 fr. ; farine, 190 fr. ; avoine, 135 fr. ; blé noir, 135 à 140 fr. ; seigle, 120 fr. ; son, 98 fr. ; Foin, les 500 kilos, 300 fr. ; paille, 150 à 200 fr. — Poulets moyens, la couple, 20 à 30 fr. — Canards, la pièce, moyens, 10 à 12 fr. ; œufs, la douzaine, 10.50 à 11 fr. ; beurre, le demi-kilo, 12 à 12.50.

Cidre nouveau, la barrique, 200 à 220 fr.

### GUERANDE

Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr., moyens 22 à 28 fr., petits 15 à 18 fr. ; canards, la pièce, 20 à 25 fr. ; oies, la pièce, 25 à 28 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 11 à 12 fr. ; beurre, la livre, 13 à 14 fr.

### SAVENAY

Froment Blanc, 146 fr. ; avoine, 125 fr. ; blé noir, 145 fr. ; seigle, 115 fr. ; son, 102 fr. Foin, les 500 kil., 250 fr. ; paille, 170 fr. Poulets, la couple, 25 à 35 fr. ; canards, la pièce, 15 à 25 fr. ; œufs, la douzaine, 12 à 12 fr. 50 ; beurre, le demi-kilo, 13 fr. à 14 fr. Beufs gras, prix du kilo sur pied, 5 fr. 50 à 4 fr. 25 ; vaches grasses, le kilo, 3 fr. 25 à 4 fr. 75 ; veaux, 5 fr. 75 à 6 fr. 75 ; montons, 9 fr. 25 à 6 fr. 50 ; porcs, 7 fr.

### ABBARETZ

Cidre nouveau, la barrique, 220 à 240 fr. Beufs gras, prix du kilo sur pied, 3 à 4 fr. le kilo ; bœufs de travail, la paire, 4.500 à 6.000 fr. ; vaches grasses, le kilo, 2.50 à 3.50 ; vaches laitières, l'unité, 1.200 à 2.000 fr. ; taureaux, le kilo, 3 à 4 fr. ; veaux, 6 à 8 fr. ; veaux de lait, 6 à 7 fr. ; génisses, 700 à 1.800 fr. ; moutons, 5.50 à 6 fr. le kilo ; porcs, le kilo, 7 à 7.25 ; porcs de lait, l'unité, 80 à 100 fr.

Beufs amenés 20, vendus 89 ; vaches amenées 60, vendues 40.

### NANTES

Très peu de bêtes à cornes ont été amenées à cause du mauvais temps. Les transactions sur les bovins n'ont pas été très nombreuses.

Voici les cours pratiqués : Chevaux. — Aménés, 100, vendus de 1.000 à 5.000 fr.

Poulains. — Aménés, 47, de 1.100 à 3.000 francs.

Vaches. — Aménés, 27, de 700 à 2.200 fr. Génisses. — Aménés 4, de 1.000 à 1.200 fr.

Porcs. — Nourrains : aménés 2, de 300 à 325 fr. ; porcs de lait, aménés 15, de 140 à 170 fr.

La prochaine foire, ordinairement très achalandée, aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> février.

### ANCENIS

Poulets, la couple, gros 32 à 35 fr., moyens 30 à 32 fr., petits 25 à 28 fr. ; oies, le demi-kilo, 4.50 ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 25 fr. ; œufs, la douzaine, 10.50 à 11 fr. ; beurre, le demi-kilo, 12 à 13 fr. ; veaux, le kilo, 5 à 6 fr. ; porcs, 7.10 à 7.20 ; porcs de lait, l'unité, 60 à 100 fr.

### CLISSON

Froment rouge, les 100 kilos, 144 à 145 fr. ; avoine, 130 fr. ; blé noir, 145 fr. Foin, les 500 kil., 275 à 300 fr. ; paille, 200 fr. Poulets, la couple, gros 40 à 45 fr. ; moyens 35 à 39 fr. ; petits, 30 à 35 fr. ; oies, 40 à 50 fr. ; pigeons, la couple, 9 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 28 fr. ; œufs, la douzaine, 11 à 12 fr. ; beurre, le demi-kilo, 11 fr. 50 à 13 fr. 50.

Beufs gras, prix du kilo sur pied, 3 fr. 50 à 4 fr. 25 ; bœufs de travail, la paire, 4.000 à 6.200 fr. ; vaches grasses, le kilo, 2 fr. 75 à 3 fr. 50 ; vaches laitières, l'unité, 800 à 2.600 fr. ; porcs la-hilo, 7 fr. 50 à 7 fr. 60 ; porcs de lait, l'unité, 120 à 200 fr. Beufs : aménés 90, vendus 86.

Beufs amenés 120, vendus 86. Vaches : am. 65. Légère hausse sur le beurre. Circulation : cours stationnaires.

### LA MONTAGNE

Beurre, le demi-kilo, 14.50 à 15 fr. ; œufs, la douzaine, 12.60 ; poulets, la pièce, 20 à 30 fr. ; lapins, la pièce, 15 à 20 fr. ; oies, le demi-kilo, 15 fr. ; canards, le demi-kilo, 6 fr. ; bœufs, le demi-kilo, 4.50 à 5 fr. ; raie, le demi-kilo, 4.50 ; pommes de terre, le kilo, 0.80 ; châtaignes, le litre, 1.75.

### LE PELERIN

Poulets, la couple, gros 40 fr., moyens 34 fr., petits 28 fr. ; canards, la pièce, 18 fr. ; pigeons, la couple, 9.50 ; lapins, la pièce, 12 à 16 fr. ; œufs, la douzaine, 11.50 ; beurre, le demi-kilo, 14.25.

### Marché Talbi

### PAIMBOEUF

Beurre, 12.50 à 14 fr. le demi-kilo ; œufs, 10.50 à 11 fr. la douzaine ; poulets, la couple, forts 30 à 35 fr., moyens 22 à 28 fr. ; pigeons, 9 à 10 fr. la pièce ; canards, 15 à 20 fr. ; oies, 10 à 12 fr. la pièce ; garenne, 7 à 10 fr. ; lièvres, 20 à 25 fr. ; canards, 11 à 16 fr. ; vanneaux, 3 à 3.50 ; oies grasses, 6 fr. le demi-kilo ; choux-fleurs, 0.50 à 2 fr. la tête ; choux-pommes, 0.50 à 1.50 ; haricots secs, 4 à 5 fr. le kilo ; pommes de terre, 1 fr. ; pommes, 3 fr.

### SAINTE-PAZ-NNE

Poulets gras, la couple, 50 à 60 ; moyens, 40 à 50 ; petits, 30 à 40 ; canards, la pièce, 25 à 35 ; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 20 à 30 ; œufs, la douzaine, 10.50 ; beurre, le demi-kilo, 14 à 15.50.

### SAINTE-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Poulets (la couple), gros 55 à 60 fr. ; moyens 45 à 50 fr. ; petits 40 à 45 fr. ; canards, la pièce, 18 fr. ; pigeons, la couple, 8 à 9 fr. ; lapins, la pièce, 15 fr. ; œufs, la douzaine, 10 fr. ; beurre, le demi-kilo, 11.50.

Baisse sur le beurre et les œufs. Hausse sur les volailles et le gibier.

### MACHECOUL

Poulets, la couple : gros, 50 à 65 fr. ; moyens 40 à 50 fr. ; petits, 30 à 40 fr. — Canards, la pièce, 35 à 45 fr. — Pigeons, la couple, 10 à 11 francs.

Gibier d'eau : canards, 15 fr. ; sarcelles, 5 fr. — morillons, 7.50 ; hécaïsses, 3.25 ; vanneaux, 3 fr. ; pluviers, 3 francs.

### CHOLET

Froment le quintal, 145 fr. ; avoine, 124 fr. ; seigle, 124 fr. ; haricots, 510 fr. ; pain, le kilo, 2 fr. ; pommes de terre, 85 fr. ; beurre, le demi-kilo, 14 fr. ; œufs, la douzaine, 11 fr. ; foin, les 500 kilos, 305 fr. ; paille, 205 fr. ; bois de chauffage, le stère, 30 fr. ; charbon de bois, les 100 kilos, 70 fr. ; charbon fossile, 38 fr.

Marché des bœufs. — Beufs gras : aménés et vendus, 160 ; poids, 800 kilos ; prix du kilo sur pied, 4.50, 4 fr. et 3 fr. — Vaches grasses : aménés et vendus, 14 ; poids, 600 kilos ; prix du kilo sur pied, 4.50, 4 fr. et 3 fr. — Taureaux : aménés et vendus, 17 ; poids, 650 kilos ; prix du kilo sur pied, 4 fr